



POISSON
CONTRAT janvier/juin 2015
AVEC
OLIVIER ARGELAS
PECHEUR A LEGE CAP-FERRET

Nom du consomm'acteur :
Adresse :
Téléphones : domicile Portable :
Adresse électronique :

Olivier ARGELAS, vous propose de vous livrer chaque mois une caisse de 3 kg de poissons à 11€/kg .
Activité non assujettie à la TVA Article 262 du CGI. Le règlement se fait en 6 chèques obligatoirement,

Nom de votre banque :
n° des chèques :

établis à l'ordre de Olivier ARGELAS et remis en main propre à l'un de vos coordinateurs. Ils seront encaissés une fois par mois après chaque livraison.

Nombre de livraison :	Montant de la livraison :	Total :
6	33 €	198 €

Livraison, sous le préau de l'ALSH de Fongravey à Blanquefort entre 18h45 et 19h45. En cas d'empêchement de votre part le jour de la livraison, nous vous encourageons vivement à faire récupérer votre colis par une autre personne. En effet au delà de 20h, les colis non retirés seront donnés à une association caritative.

Votre engagement prévoit une aide à la distribution des produits de l'Amap. Il vous sera demandé une ou deux dates pour la distribution tous contrats confondus, lors de la prise de contrats.

Producteurs et consomm'acteurs s'engagent à respecter la charte des Amap dont ils ont pris connaissance.

Fait à Blanquefort le :
Le consomm'acteur : Le Pêcheur :

AMAPlanète Blanquefort **CONTRAT POISSON janvier/juin 2015** **Reçu**

..... anète
Blanquefort atteste avoir reçu

de M./Mme
6 chèques pour un montant total de 198€ en confirmation de son engagement au contrat.
A Blanquefort le : Le/La coordinateur/trice :

Distributions entre 18h45 et 19h45 le jeudi 8 janvier, jeudi 5 février, jeudi 5 mars, jeudi 2 avril, jeudi 7 mai, et le jeudi 4 juin 2015.

Vos contacts pour la saison 2015

Stéphane DUCHET :
Yannick MARTIN-BRUNET : ymartin@free.fr 06 70 03 49 57